



Par e-mail: wp-sekretariat@seco.admin.ch

Berne, le 6 octobre 2025

Consultation : Modification de la loi sur les cartels (réforme des autorités en matière de concurrence)

Madame, Monsieur,

Vous avez invité notre parti à prendre position sur le projet de consultation visé en titre. Nous vous remercions de nous offrir l'opportunité de nous exprimer à ce sujet.

L'objet de cette consultation porte sur une modification de la Loi sur les cartels (LCart) visant à réformer l'organisation institutionnelle des autorités en matière de concurrence. Le présent projet veut ainsi renforcer la séparation entre les fonctions d'enquête (secrétariat) et de décision (COMCO), tout en accélérant les procédures et en renforçant les droits des parties concernées.

Une réforme institutionnelle qui va dans le bon sens

Le Centre adhère dans ses grandes lignes à ce projet de réforme. Celui-ci apporte des éléments de réponses à nos préoccupations concernant la lenteur des procédures de la COMCO, tout en cherchant à renforcer l'efficacité et l'indépendance des autorités de concurrence en Suisse.

Le Centre accueille, de plus, favorablement le projet de réorganisation de la COMCO et de son secrétariat basé sur le modèle dit de « statu quo optimisé ». Cette réorganisation constitue une solution équilibrée et pragmatique qui permet, en particulier, de clarifier la séparation entre les rôles d'accusateur et de juge, garantissant-là une séparation des pouvoirs nécessaire au bon fonctionnement et à la crédibilité des autorités de surveillance. Il conviendra toutefois d'évaluer, à terme, l'impact réel de cette réforme sur les délais de procédure et l'indépendance de jugement. À cet égard, Le Centre sera particulièrement attentif à ce que les intérêts des PME et des consommateurs soient pleinement pris en compte dans la nouvelle configuration.

Le Centre est convaincu que des procédures plus efficaces profitent non seulement aux entreprises, petites et grandes, en stimulant la compétitivité et en leur garantissant une sécurité juridique accrue, mais elles profitent également à l'ensemble du marché en assurant un cadre concurrentiel juste et transparent. En ce sens, Le Centre encourage le Conseil fédéral à proposer des solutions plus ambitieuses qu'une réforme institutionnelle certes bienvenue mais insuffisante.

Mais une vraie réforme qui se fait attendre

Le Centre estime que la réforme des autorités de concurrence ne sera pleinement crédible que si elle s'attaque à deux défis fondamentaux : l'absence de doctrine claire et les problèmes d'iniquité de traitement entre PME et grandes entreprises. D'une part, l'insécurité juridique actuelle, où la COMCO peut intervenir sur la base de critères mouvants et parfois sans examen des effets concrets d'une pratique, sape la confiance des entreprises et compromet la prévisibilité indispensable à la bonne marche de l'économie. Pour Le Centre, la fragmentation doctrinale en matière de concurrence alimente un climat d'incertitude et ouvre la voie à des



interprétations divergentes, contraires à l'égalité devant la loi qu'il est crucial de corriger. D'autre part, l'impact disproportionné des procédures et sanctions sur les PME dans la pratique constitue, aux yeux du Centre, une atteinte directe à l'équité concurrentielle. Alors que les grands groupes disposent de ressources considérables pour se défendre et absorber d'éventuelles amendes, une PME peut être mise en danger de survie par une enquête coûteuse ou une sanction équivalant à une part trop lourde de son chiffre d'affaires.

Le Centre appelle à mener une réforme d'ampleur, qui se concentrera sur la nécessaire unification doctrinale des autorités de concurrence, ainsi que sur le rétablissement de l'équité de traitement envers les PME. En l'absence de cela, les efforts du présent projet risquent de n'apporter qu'un habillage procédural à un problème structurel bien plus profond.

Nous vous remercions de nous avoir donné la possibilité de prendre position et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Le Centre

Sig. Philipp Matthias Bregy
Président Le Centre Suisse

Sig. Blaise Fasel
Secrétaire général Le Centre Suisse